



Paprec franchit le cap des 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et change d'échelle en Europe

Avec près de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires attendus à fin 2026, dont 2 milliards réalisés hors de France, Paprec franchit une nouvelle étape de son développement. Trente-deux ans après sa création, le groupe familial français s'affirme comme un leader européen du recyclage, de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes. La France, ses clients et ses territoires restent au cœur de son activité, tandis que le groupe structure désormais son développement européen autour de deux zones prioritaires : l'Europe du Sud et l'Europe centrale et orientale. Des zones où la réglementation européenne accélère la transformation de la gestion des déchets. La signature ce jour d'un accord pour l'acquisition des activités de Marius Pedersen en République tchèque et en Slovaquie, quelques mois après l'annonce de l'acquisition de Brantner Green Solutions, illustre ce changement de dimension.

Paris, le 14 octobre 2026

Paprec franchira, à fin 2026, le cap des 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, sous réserve de la finalisation des acquisitions annoncées. Le groupe familial français comptera alors près de 30 000 collaborateurs et plus de 800 sites dans 15 pays. Près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires seront réalisés hors de France, consacrant le changement d'échelle d'un groupe créé en France en 1994 et qui y a construit l'essentiel de son histoire industrielle.

Cette nouvelle dimension européenne s'appuie sur une stratégie de développement structurée autour de deux grandes zones : l'Europe du Sud, où Paprec entend continuer à renforcer ses positions, notamment en Espagne, au Portugal et en Italie ; et l'Europe centrale et orientale, où le groupe constitue aujourd'hui un nouveau pôle de développement avec les acquisitions annoncées de Brantner Green Solutions et des activités de Marius Pedersen en République tchèque et en Slovaquie.

La France, cœur du projet industriel

Cette nouvelle étape du développement de Paprec ne modifie pas son centre de gravité : la France reste le premier ancrage du groupe et le cœur de son projet industriel. Paprec entend y poursuivre sa croissance et ses investissements au service de ses clients privés et publics et des territoires.

Depuis sa création, le groupe a ainsi investi plus de 4,5 milliards d'euros en France dans ses installations industrielles et ses équipements technologiques.

Une stratégie européenne fondée sur l'ancrage local

Pour son développement européen, Paprec entend appliquer le modèle qui a accompagné sa croissance en France : associer ses savoir-faire industriels et technologiques et sa capacité d'investissement à des entreprises solidement implantées sur leurs marchés et dans leurs territoires.

En Europe du Sud, Paprec va poursuivre le renforcement de ses positions, notamment en Espagne, au Portugal et en Italie.

En Europe centrale et orientale, le groupe accélère son développement. Quelques semaines après l'annonce de l'acquisition de Brantner Green Solutions, acteur majeur de la gestion des déchets présent dans cinq pays d'Europe centrale, Paprec annonce ce jour avoir signé un accord portant sur l'acquisition de l'ensemble des activités de gestion des déchets de Marius Pedersen en République tchèque et en Slovaquie.

Leader sur ces deux marchés, Marius Pedersen s'y développe depuis près de 40 ans. Ses filiales y accompagnent collectivités et industriels dans la collecte des déchets, le recyclage, le compostage et les services environnementaux. Elles représentent plus de 4 500 collaborateurs et un réseau de près de 50 filiales et coentreprises. Ses activités traitent chaque année près de 3 millions de tonnes de déchets et servent plus de 2 300 municipalités et près de 35 000 clients industriels.

Après Brantner Green Solutions, cette nouvelle opération vient consolider un important pôle de développement pour Paprec en Europe centrale et orientale.

Accompagner la transformation des modèles européens de gestion des déchets

Cette stratégie de développement répond aux transformations structurelles du marché européen des déchets. Dans plusieurs pays, la réglementation européenne impose une forte réduction du recours à l'enfouissement et accélère le développement du recyclage et de la valorisation énergétique.

Dans le cadre du paquet européen « Économie circulaire », l'Union européenne a notamment fixé pour 2035 un objectif de 65 % de recyclage des déchets municipaux et un taux de mise en décharge inférieur à 10 %.

En République tchèque et en Slovaquie, l'atteinte de ces objectifs nécessite une transformation importante des infrastructures de gestion des déchets. Près de 3 milliards d'euros d'investissements sont prévus par les gouvernements dans de nouvelles capacités de tri, de recyclage et de valorisation énergétique.

Paprec entend prendre part à cette transformation en s'appuyant sur l'expérience industrielle acquise depuis plus de trente ans dans le recyclage, ainsi que dans la conception, la construction et l'exploitation d'unités de valorisation énergétique.

Une opération soumise aux autorisations réglementaires

La réalisation définitive de l'acquisition des activités de Marius Pedersen en République tchèque et en Slovaquie demeure soumise aux autorisations des autorités de concurrence compétentes, ainsi qu'aux conditions suspensives habituelles. Quant à l'acquisition de Brantner Green Solutions, annoncée cet été, elle reste, elle aussi, soumise aux autorisations réglementaires et de concurrence dans les pays concernés.

Des moyens financiers pour accompagner le changement d'échelle

Pour accompagner cette nouvelle phase de croissance, Paprec a déjà sécurisé un financement auprès d'un pool de banques historiques et prévoit de faire appel aux marchés financiers via l'émission d'un nouveau Green Bond (« obligations vertes »). Cette opération viendra renforcer les moyens financiers dont dispose le groupe pour poursuivre son développement, en France comme à l'international, et accompagner ses investissements industriels.

Charles-Antoine Blanc, directeur financier du groupe Paprec :

« Le changement d'échelle de Paprec nous amène à faire évoluer notre structure financière pour accompagner notre développement dans la durée. Les obligations vertes nous permettent de financer nos investissements industriels sur le long terme, dans des métiers qui sont au cœur de la transition environnementale. Elles accompagnent aussi notre stratégie de diversification, à la fois dans nos métiers de services à l'environnement et dans les pays où nous sommes présents, avec l'objectif de construire un groupe solide et durable dans le temps. »

Mathieu Petithuguenin, PDG de Paprec :

« Depuis sa création, Paprec poursuit une même ambition : grandir pour renforcer ses métiers et accompagner toujours mieux ses clients privés et publics dans la gestion de leurs déchets. L'investissement, l'innovation et l'excellence industrielle ont toujours été les moteurs de cette croissance.

Aujourd'hui, nous ouvrons un nouveau chapitre. Notre ambition n'est pas d'ajouter des acquisitions ou des positions géographiques, mais de construire un grand groupe européen en restant fidèles à ce qui a fait notre réussite : une vision industrielle de long terme, une forte culture entrepreneuriale et un profond ancrage territorial.

Avec les entreprises qui nous rejoignent, nous voulons bâtir des leaders locaux solides, nous appuyer sur la qualité de leurs équipes et leur connaissance de leurs marchés, et leur apporter notre capacité d'investissement et nos savoir-faire industriels. C'est cette méthode qui nous a permis de construire Paprec en France et c'est avec cette même exigence que nous voulons poursuivre notre développement en Europe. »

Simon Hovgaard Clausen, directeur général de Marius Pedersen A/S :

« Après une analyse approfondie des différentes options stratégiques envisageables pour nos activités et équipes tchèques et slovaques, nous avons identifié Paprec comme le partenaire le mieux à même d'accompagner leur prochaine phase de croissance. Paprec partage avec nous les mêmes exigences d'excellence opérationnelle, de qualité de service et d'engagement envers les collaborateurs. Cette opération permettra à l'entreprise de poursuivre son développement en s'appuyant sur les moyens industriels, financiers et technologiques d'un groupe européen de premier plan. »

A propos de Paprec